



AVIS PUBLIC

À la demande de monsieur le Maire Pierre Désaulniers, une séance extraordinaire a été convoquée, **mercredi 25 septembre à 18 h 30** qui se tiendra à la salle du Conseil municipal située au 155 rue Langevin à Saint-Boniface et qu'à cette séance les sujets suivants seront pris en considération.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Travaux publics**
 - 3.1** Soumission travaux d'asphaltage (rapiéçage) – Pavage Gravel Inc.
Des travaux d'asphaltage sont nécessaires à la suite des pluies du 9 et 10 août dernier. Les secteurs visés sont : chemin des Laurentides, St-Onge et Lemay.
- 4. Période de questions**
- 5. Clôture de la séance**

Donné à Saint-Boniface
ce 23e jour du mois de septembre 2024.

Julie Désaulniers
Directrice générale & Greffière-trésorière

